

05	Acquisition de fournitures de bureau pour le fonctionnement de la CNMP	TF	280	9,950,000.00	F	DEPX	11-2024	12-2024	NON	PAP	2							10,500,000.00							
06	Acquisition de produits alimentaires pour la cafétéria de la CNMP	TF	280	6,750,000.00	F	DEPX	11-2024	12-2024	NON	PAP	9							2,750,000.00		2,750,000.00					2,750,000.00
07	Acquisition de fournitures et pièces mécaniques pour l'entretien des véhicules de la CNMP	TF	280	8,280,000.00	F	DEPX	11-2024	12-2024	NON	PAP	2							8,280,000.00							

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes

(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P

(3) Appel d'offres ouvert national : AOOD ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;

Autres sigles possibles : Gré à gré² : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODE ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ; Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt : DPAI ; Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; Demande de Prix : DEPX, Demande de Cotations : DECO, Procédures allégées pour tout type de marché : PRAL, Appel national à préqualification : ANPQ, Appel international à préqualification : AIPQ

² Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public